

RESPONSABLE DU SERVICE DES ESPACES VERTS (H/F)

Direction / service : DST – Espace Verts

Cadre d'emplois : Agent de maîtrise / Technicien

Catégorie C / B

MISSIONS

Vous assurez l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère de la collectivité. Vous assurez des travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts. Vous réalisez l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels mis à disposition.

En Qualité de chef de pôle et sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, vous coordonnez, en bonne intelligence les activités techniques, administratives, financières, humaines du service espaces verts (3 agents). Vous mettez en place une politique paysagère prospective pour offrir au public un patrimoine vert et paysager de qualité. St LAURENT DU PONT a obtenu le label de Ville 2 fleurs. Le responsable du SEV est un acteur majeur du maintien de cette dynamique.

FONCTIONS ET ACTIVITES

Activités et tâches principales du poste :

• Assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site :

- Entretien des végétaux des surfaces en herbe (parc, jardins, aires de jeux, terrains de sport...) et des allées : engazonner, tondre, ramasser les feuilles, branchages et fleurs fanées...
- Entretien des massifs et jardinières (bêchage, désherbage, mise en place de substrat, taille et traitement).
- Entretien des arbres et des arbustes : planter, tailler, tronçonner, débroussailler, abatage. Broyage des végétaux.
- Entretien des cours d'eau : enlever les déchets, les branchages et nettoyer les accotements.
- Traiter et apporter les engrais appropriés
- Arroser de façon manuelle ou automatique et mettre en place les équipements spécifiques d'arrosage. Mise en place et gestion de citerne de récupération d'eau (piscine ou eaux pluviales)
- Protéger les plantations à l'aide de bâches, toiles tissées, grillages, écorce (paillage minéral ou végétal)

• Assurer des travaux de plantation, de création pour les espaces verts :

- Réaliser de petits travaux de maçonnerie et de peinture liés à l'aménagement des espaces verts (construction de murets, escaliers paysagers, clôtures, bordure, etc...).
- Définir les espaces et préparer les sols (terrassement, drainage et désherbage).
- Effectuer les travaux de plantation, de création et de production dans les espaces verts et naturels de la collectivité.
- Créer les nouveaux espaces verts en privilégiant des végétaux qui supportent le mieux la sécheresse et semer le gazon.
- Fleurir la collectivité et réaliser des massifs arbustifs et floraux dans le respect des restrictions liées aux fortes chaleurs et sécheresses.

• **Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition :**

- Utiliser les produits et les matériels d'entretien et de nettoyage.
- Entretien, nettoyer et réaliser le suivi du matériel à disposition.
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux.
- Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé.
- Contrôler l'utilisation par les agents des EPI

• **Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts.**

Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière d'espaces de nature en ville,
Coordonner les activités et plannings des secteurs selon les saisons,
Être force de proposition pour la création de nouveaux espaces,
Être en adéquation avec les nouvelles normes et réglementations (zéro phyto...)
Savoir réaliser et respecter les DICT
Demander et respecter les arrêtés de circulation et de voirie
Suivre les travaux confiés aux entreprises en matière d'espaces verts

• **Choix des options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts**

Réaliser les études et chiffrages nécessaires à la gestion des espaces verts
Gérer le matériel, les véhicules du service, en lien avec le responsable du service technique
Remise à jour et actualisation du plan de désherbage
Réalisation d'un plan de gestion différencié des espaces verts

• **Encadrement et coordination du pôle espaces verts**

Animer et encadrer un pôle de 3/4 agents en collaboration avec le responsable du service technique.
Planifier les absences et contrôler
S'assurer de la diffusion de l'information auprès de l'ensemble des équipes.
Concevoir et partager des outils de planification et des procédures de contrôle de l'activité,
Planifier des activités en fonction des contraintes de l'équipe, et assurer le suivi des plannings et des congés du pôle espaces verts
Participer à la définition des besoins en effectifs et compétences associées,
Participer au suivi des EPI des agents du service
Mise à jour des fiches de poste en lien avec la DRH et le responsable des services techniques
Participer à la procédure de recrutement, au parcours individualisé de professionnalisation des agents,
Accompagner les nouveaux arrivants,
Identifier les besoins de formation collectifs ou individuels,
Appliquer et contrôler l'application des normes et des dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail.
S'adapter aux évolutions réglementaires du secteur et aux nouveaux outils numériques.

Activités et tâches secondaires du poste :

- Renforcer les agents d'entretien de la voirie (salage, déneigement, fauchage...) en fonction des priorités de service définies par le responsable du service technique.
- Participer à l'installation et l'entretien du mobilier urbain :
Surveiller et contrôler les aires de jeux.
- Participer à la mise en place des festivités lorsque cela s'avère nécessaire avec les autres pôles du service technique
- Entretien du cimetière et des cours des écoles communales en bonne entente avec le service voirie.

COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

Savoir-Faire :

Expérience managériale requise,

Savoir analyser les besoins en espaces verts de la collectivité,

Maîtriser des outils informatiques,

Savoir développer et conduire des projets au sein d'une collectivité,

Avoir connaissance des techniques de gestion des conflits,

Être force de proposition,

Permis B exigé. Permis C fortement souhaité pour la participation aux astreintes de déneigement de la collectivité entre novembre et mars

Permis PL, tracteur, engins de déneigement, tractopelle, mini pelle, nacelle, fraise à neige, micro tracteur, saleuse, épaveuse, cylindre, conduite d'engins de déneigement utiliser en montagne

Aptitudes / Qualités :

Être disponible,

Avoir une bonne condition physique

Avoir de bonnes qualités relationnelles,

Avoir une bonne faculté d'écoute,

Avoir l'esprit d'initiative.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Responsable des Services Techniques

Temps de travail : 39h00 avec RTT

Horaires décalés possibles :

-en journée continue en été pour assurer la bonne gestion de l'entretien des massifs par forte chaleur à la demande du responsable des services techniques

- en hiver sur certaines périodes de cas de déneigement

Particularités ou contraintes du poste :

Disponibilité,

Travail demandant initiatives et induisant des responsabilités,

Participer aux astreintes de viabilité hivernale de novembre à mars

Contact avec des produits chimiques

Poste à pouvoir dès que possible

Envoyer vos lettre et C.V. à Mairie 1 Place de la Mairie, 38380 Saint-Laurent-du-Pont ou par mail : rh@saintlaurentdupont.fr avant le 31 mai 2023